

Date de dépôt : 1^{er} décembre 2009

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2010 de l'entre prise des Transports publics genevois (TPG)

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2010 ont été adoptés par son Conseil d'administration le 26 octobre 2009. Le Conseil d'Etat a approuvé le budget 2010 des TPG le 30 novembre 2009.

Le budget 2010 est conforme au contrat de prestations 2007-2010, voté par le Grand Conseil le 1^{er} décembre 2006 (Loi 9898). Ce contrat repose sur le Plan directeur des transports collectifs 2007-2010, adopté par le Conseil d'Etat le 26 avril 2006 et par le Grand Conseil, qui s'est prononcé à son sujet le 22 septembre 2006 par voie de résolution (R 509). Ce contrat de prestations (CP) fixe pour objectif aux TPG de mettre à disposition de la population une offre supplémentaire de 26 % au cours de cette période, permettant d'atteindre une croissance de l'offre de 50 % entre 2002 et 2010.

Conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les Transports publics genevois (TPG), du 21 novembre 1975 (H 155), le budget adopté par l'entreprise de transports puis approuvé par le Conseil d'Etat fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

L'exercice 2010 étant le dernier du contrat de prestations 2007-2010, cet exposé débute par un bilan succinct de ces quatre années, caractérisées par une croissance soutenue de l'offre de transport.

2. Bilan du contrat de prestations 2007-2010 des TPG

Le contrat de prestations 2007-2010 a été construit avant l'introduction des standards internationaux de présentation des états financiers du secteur public (normes IPSAS) et le transfert d'actifs (bâtiments et terrains) qui a eu lieu en décembre 2007 entre les TPG et l'Etat de Genève (ci-après l'Etat). Celui-ci prévoyait que l'Etat verse une subvention totale sur la durée du contrat de prestations de 626 367 823 F de sorte que les TPG puissent assumer l'offre de transports attendue sans réaliser de bénéfice ni de perte, le plan financier étant conçu sur un équilibre.

Il ressort que, sur cette période de quatre ans, les TPG devraient réaliser un déficit cumulé de l'ordre de 1 695 000 F, ce qui correspond à 0,25 % du montant contractuel de la subvention de l'Etat fixé par le contrat de prestations, auquel sont ajoutés le montant du transfert d'actifs ainsi que l'application des normes IPSAS à l'Etat. La mise en oeuvre de ces normes s'est traduite par la valorisation comptable de subventions non monétaires, tels que le droit d'utilisation des infrastructures et le droit de superficie. Les bénéfices réalisés en 2007 et 2008 (respectivement 3 591 000 F et 8 737 000 F), dus notamment au report d'investissements causés par le retard pris sur le chantier du tram Cornavin - Meyrin - CERN (TCMC), ne suffisent pas à compenser complètement les déficits prévus pour 2009 et 2010 (respectivement 2 726 000 F et 11 298 000 F).

Ces résultats déficitaires pour les deux dernières années du contrat de prestations sont imputables essentiellement à l'application des normes IPSAS dans l'entreprise dès 2007, à l'anticipation des investissements (nouveaux trams et bus) sur le prochain contrat de prestations 2011-2014, qui prévoit + 37 % d'offre selon le plan directeur des transports collectifs, et à des besoins en personnel de conduite supérieurs aux planifications. Plus spécifiquement pour l'exercice 2010, si l'on retranche ces différents effets (1 million de francs pour les effets IPSAS, 1,3 million de francs pour l'incidence de l'anticipation des investissements sur les frais financiers, 9 millions de francs pour les charges de personnel), le résultat des TPG s'oriente vers l'équilibre.

Le déficit cumulé sur ces quatre années sera entièrement absorbé par la réserve.

3. Fréquentation

La croissance enregistrée de la fréquentation (en voyages*kilomètres), selon les statistiques des TPG, a été de +12.5 % entre 2007 et 2008 ou de +56.1 % entre 2002 et 2008 (en tenant compte d'un changement de méthode de comptage en 2007) pour une augmentation de l'offre respectivement de +7.1% et de +44.4%.

Pour l'année 2010, la tendance reste sensiblement la même. L'offre augmentera de +3.8% par rapport à 2008 et la fréquentation selon les observations constatées et le développement du réseau prévu pour cette étape devrait se situer à environ +7%, soit une croissance par rapport à 2002 d'environ +65%. Ce constat est d'ailleurs confirmé par la forte augmentation des recettes voyageurs entre 2002 et 2008 (+46%).

Durant le contrat de prestations 2007-2010, la réaction de la clientèle face au développement du réseau devrait se révéler très satisfaisante. Cette réactivité encourageante avait déjà été constatée lors du précédent contrat de prestations 2003-2006 (+22% d'augmentation de la fréquentation pour +27% d'augmentation de l'offre).

4. Budget d'investissement 2010 des TPG

Pour l'année 2010, il est prévu d'engager des investissements pour 21 898 000 F. L'écart par rapport au Plan financier quadriennal (PFP), qui fixait un montant de 40 970 000 F, est de 19 072 000 F. Cela s'explique par le fait que des véhicules ont été commandés de manière anticipée en 2009 par rapport aux prévisions initiales du PFP du contrat de prestations.

Sur les 215 000 000 F d'investissements prévus pour les 4 années du contrat de prestations, le montant des investissements dépensés à fin 2010 sera de 202 537 063 F, soit un non-dépensé de 12 462 937 F. L'écart provient pour l'essentiel de l'application des normes IPSAS, qui a vu la reclassification d'objets du compte d'investissement en fonctionnement.

5. Budget de fonctionnement 2010 des TPG

Ce budget de fonctionnement 2010 est conforme au plan financier pluriannuel du contrat de prestations 2007-2010, et donc à la loi 9898 s'y référant.

Le budget 2010, y compris les effets financiers du transfert d'actifs et de l'application des normes comptables IPSAS, est construit avec un total des produits d'exploitation qui s'élève à 329 121 000 F, pour un total des charges d'exploitation de 325 938 000 F, entraînant un résultat d'exploitation bénéficiaire, à hauteur de 3 183 000 F. Toutefois, ce résultat est péjoré par un résultat financier déficitaire de 14 481 000 F, en raison de l'augmentation de la dette en 2008, liée à l'acquisition des autobus Citaro et de la commande des 18 tramways Bombardier, ce qui a impacté les charges financières à partir de 2009. Le résultat global de l'exercice 2010 budgété est déficitaire et s'élève en définitive à - 11 298 000 F.

Il convient de retenir qu'il existe un délai de 2 à 3 ans entre la commande de trams, qui nécessite immédiatement un premier versement, et la livraison. Les trams commandés en 2008 seront livrés entre septembre 2009 et avril 2010. Ils doivent servir, notamment, à la mise en service de la desserte de Meyrin sur le tram Cornavin - Meyrin - CERN (TCMC) et à l'exploitation de la ligne Cornavin - Onex - Bernex (TCOB) en 2011.

Par rapport au budget 2009, le total des revenus de transports se monte à 129 364 000 F, soit une augmentation de 4 910 000 F (+ 4 %). Cette dernière provient pour l'essentiel des produits de transports Unireso (+4 523 000 F), qui s'élèvent, eux, à 1 16 535 000 F (+4% par rapport à 2009). Cette hausse est à mettre en relation notamment avec l'augmentation de l'offre de transport. Cette hausse des ventes est essentiellement attribuée aux abonnements annuels (+ 24,3%). Les produits provenant de la vente des abonnements mensuels et hebdomadaires diminuent quant à eux (respectivement - 3,6 % et - 53,5 %). Ce constat confirme la tendance observée depuis plusieurs années attestant de la fidélisation de la clientèle.

Le montant des contributions cantonales pour 2010 s'élève à 178 151 000 F (y compris les participations financières aux frais Unireso de 281 000 F). Ce montant comprend deux subventions non monétaires totalisant 12 010 000 F. La première, de 11 103 000 F, est liée à l'utilisation des infrastructures aériennes et au sol mises à disposition par l'Etat. La seconde, de 907 000 F, correspond aux droits de superficie sur les terrains du Bachet-de-Pesay et de la Jonction. La reconnaissance « comptable » de ces éléments répond aux normes IPSAS. Hors subventions non monétaires, la contribution cantonale 2010 s'élève à 166 141 000 F, soit 3 170 000 F de plus qu'en 2009, hausse prévue au contrat de prestations.

Les charges de personnel présentent une hausse de 4 % par rapport à 2009 pour s'établir à 2 01 771 000 F, et correspondent à 6,9 % du budget d'exploitation. Cette hausse est due à l'adaptation des effectifs en lien avec l'augmentation régulière de l'offre (+ 5 %) et à l'intégration des compensations versées selon les statuts (heures supplémentaires et congés supprimés).

Les biens et services (hors coûts tacites) diminuent de 5 838 000 F par rapport au budget 2009 (- 6,9 %) essentiellement en raison des travaux à refacter (- 11 669 000 F). En effet, les travaux d'infrastructure effectués pour le compte du DCTI sont dorénavant comptabilisés par le bilan et non plus par le compte d'exploitation. Cette baisse des dépenses en biens et services est toutefois partiellement compensée par une hausse des frais de sous-traitance (voir ci-dessous).

S'agissant des indicateurs financiers prévus dans le contrat de prestations, il importe de rappeler, au préalable, que ceux-ci ne tiennent pas compte des impacts du transfert d'actifs ni du passage aux normes comptables IPSAS.

Le taux de couverture global¹ passe de 46,6 % en 2009 à 46,2 % en 2010. Cette diminution s'explique par une évolution des produits plus faible que celle des charges. Le ratio des contributions cantonales² s'élève, pour sa part, à 51,5% contre 50,8% prévu dans le contrat de prestations soit dans la marge de tolérance de 5% définie dans le système de pénalités).

6. Evolution de la sous-traitance

Le volume de prestations sous-traitées augmentant fortement entre 2009 et 2010 de 26% (+ 6 794 000 F), le taux de sous-traitance se situe désormais à 9% (7,2% en 2009). Cette hausse provient du fait que de nouvelles lignes sont sous-traitées (lignes 56 et 57) et que l'offre des lignes transfrontalières sous-traitées a été étoffée. Ce taux de sous-traitance reste toutefois inférieur au seuil légal de 10 %. En faisant abstraction des lignes transfrontalières et provisoires, le taux de sous-traitance atteint est de 3 %, alors que le seuil légal est de 4 % (2,9 % en 2009).

¹ En application des normes fédérales, les indemnités tarifaires Unireso versées par le canton sont considérées dans ce calcul comme des produits, et non pas comme des contributions cantonales.

² En réponse à la motion M 1504, il a été rajouté au contrat de prestations des TPG 2007-2010 un indicateur mesurant le taux de contribution de l'Etat, en sa qualité d'autorité organisatrice des transports publics. Les indemnités tarifaires Unireso versées par le canton sont considérées dans ce calcul comme des contributions cantonales.

7. Suivi des indicateurs du contrat de prestations 2007-2010

Les 10 indicateurs du contrat devraient être atteints. A noter que les indicateurs de ratio de contributions cantonales et de coûts/offre devraient être atteints dans la marge de tolérance des 5% définis dans le système de pénalités (annexe 1 du CP 2007-2010).

Il faut également noter que l'augmentation d'offre annoncée (conforme au CP) permettra d'atteindre les +50% d'offre supplémentaire entre 2002 et 2010. Du fait de l'avance prise dans le contrat de prestations 2003-2006, le retard pris dans la mise en service des lignes de tram 14 et 16, sur le tronçon allant des Avanchets à l'arrêt Gravières dans la cité de Meyrin - non imputable aux TPG - a pu être comblé.

8. Conclusions

Même si l'exercice de l'année 2010 devrait se clôturer sur un déficit important, celui-ci est le produit d'événements imprévus (retard TCMC) et de la prise en compte durant les deux dernières années du CP d'investissements qui, tout en pesant sur le contrat de prestations 2007-2010 au niveau des charges financières, anticipent la mise en service de prestations en lien avec le contrat de prestations 2011-2014.

Le mécanisme du contrat de prestations a, de surcroît, montré son efficacité et sa qualité puisque, globalement, la période 2007-2010 devrait se clôturer sur un quasi équilibre en termes de résultat pour les TPG (-1,7 million de francs), sans que ceux-ci ne soient prétérités.

La seconde raison de se réjouir de cette situation tient au fait que les contributions versées par l'Etat pour le développement de transports collectifs portent leurs fruits. Les objectifs en matière de fréquentation sont atteints, voire dépassés, ce qui témoigne de la croissante attractivité des transports collectifs.

Enfin, le Conseil d'Etat se félicite de constater que chaque franc investi par la collectivité publique dans les transports collectifs est toujours plus productif, comme en témoigne l'évolution positive des indicateurs financiers du contrat de prestations.

Les données principales du budget 2010 selon les demandes du Conseil d'Etat sont présentées en annexe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
David Hiler

Annexe :

Budget 2010 des TPG, arrêté par le Conseil d'administration des TPG au 26 octobre 2009, données principales

BUDGET 2010
APPROUVE PAR LE C.A. DES TPG
LE 26.10.2009

σtpg

COMPTE DE RÉSULTATS SIMPLIFIÉ BUDGET 2010

En kCHF					Variations		
	Réel 31.12.2008	Budget 2009	PFP 2010 CP	Budget 2010	Budget 2010 vs Réel 2008	Budget 2010 vs Budget 2009	Budget 2010 vs PFP 2010 CP
Revenus de Transports	118'911	124'454	127'303	129'364	8.79%	3.95%	1.62%
Contributions Monétaires	173'897	176'611	174'855	178'974	2.92%	1.34%	2.36%
Contributions Non Monétaires	12'362	12'131	7'946	12'010	-2.85%	-1.00%	51.15%
Produits d'Exploitation Divers	22'821	17'365	6'838	8'773	-61.56%	-49.48%	28.31%
Total Produits d'Exploitation	327'992	330'563	316'941	329'121	0.34%	-0.44%	3.84%
Frais de Personnel	188'661	194'036	191'560	201'771	6.95%	3.99%	5.33%
Biens & Services	85'497	84'746	74'743	78'908	-7.71%	-6.89%	5.57%
Coûts Tacites sur Infrastructures	12'362	12'131	7'946	12'010	-2.85%	-1.00%	51.15%
Amortissements	29'220	30'400	28'391	32'000	9.52%	5.26%	12.71%
Autres Charges	-34	1'504	1'917	1'250	-3828.67%	-16.89%	-34.79%
Total Charges d'Exploitation	315'707	322'817	304'556	325'938	3.24%	0.97%	7.02%
Résultat Exploitation	12'285	7'746	12'385	3'183	-74.09%	-58.91%	-74.30%
Résultat Financier	-8'846	-10'471	-12'385	-14'481	63.70%	38.29%	16.92%
Résultat de l'Exercice	3'439	-2'725	0	-11'298	-428.54%	314.51%	NA

COMPTE DE RÉSULTATS DÉTAILLÉ BUDGET 2010

En千€	Réel 2008	Budget 2009 Total avec tous les effets inclus	PFF 2010 (Contra de Prestation)	Budget 2010 Total avec tous les effets inclus	Variation Budget 2010 vs. Budget 2009	Variation Budget 2010 vs. PFF	
						Ilée au Transfert d'IPSAS	réelle (hors transfert d'actifs et IPSAS)
Revenus de Transports	118911	124454	127303	129364	3.95%	80	1362
dont Revenus de Transports - Unifreso	108820	112072	117554	116535	4.04%	-431	3212
dont Revenus de Transports - TPG	6797	6169	5445	6800	10.23%	511	843
dont autres Revenus (C.T.T., etc...)	3294	6273	8704	6930	-3.88%	-2074	-25.60%
Contributions	186280	188743	182800	180984	1.19%	8458	-275
dont Contributions Non Monétaires (Canton)	12362	12131	7946	12910	-1.00%	4064	0.00%
dont Contributions Monétaires Canton	8773	8240	10275	8670	5.22%	4394	-1905
dont Contributions Monétaires Canton	159074	162972	161030	166141	1.94%	0	0
dont Contributions Monétaires Communes et Tiers	6050	5400	3550	4162	-22.92%	612	17.25%
Produits d'Exploitation Divers	22821	17965	6838	8773	-48.48%	2564	-628
dont Revenus Péroriels & des Tiers	14419	11900	1800	1800	0.00%	2594	-770
dont Production Intercommunale	2085	650	126	1950	200.00%	-30	141
dont Autres Produits d'Exploitation	6316	4915	4912	5023	2.19%		
Total Produits d'Exploitation	327992	330563	316941	328121	-0.44%	11103	1078
Frais de Personnel	188681	184036	191560	201771	3.89%	683	9217
Biens & Services	97960	96977	82688	90917	-8.15%	2362	5967
dont Frais de Véhicules	30920	31801	25283	29701	-6.01%	900	3517
dont Frais de Bâtiements & Installations Fixes (hors coûts tacites)	4937	5909	4207	5985	4.92%	453	1226
dont Coûts Travaux sur Travaux	12382	12131	7946	12910	-1.00%	4064	0.00%
dont Coûts Travaux de Transport	22081	21500	21704	28294	31.60%	934	5656
dont Autres Charges d'Exploitation	27510	26935	23549	15027	-42.28%	-3989	-4532
Dotations aux Amortissements	28220	30400	29391	32000	5.28%	6324	-2714
Correction de Valeurs d'Actifs	-34	1504	1917	1260	-16.89%		-667
Total des Charges d'Exploitation	315707	322817	304156	325928	-0.97%	9579	11703
% des Produits	96%	96%	96%	99%			
Résultat d'Exploitation	12285	7746	-12385	3183	-56.91%	1423	-10929
Produits financiers	2345	1404	940	11697	7.33%	100	1167
Charges financières	1191	11916	12636	15988	34.63%	2061	1302
Résultat Financier	-8846	-10471	-12385	-14481	-38.29%	-1981	-135
Résultat de l'Exercice	3439	-2726	0	-11298	-34.3%	-538	-10760

DÉCOMPOSITION DES PRODUITS COMPTABILISÉS PAR CATEGORIE

En k€f	Réal 31.12.2008	Budget 2009	PFP 2010	Budget 2010	Variations		
					Budget 2010 vs Réel 2008	Budget 2009 vs Budget 2009	Budget 2010 vs PFP 2010
Billets dont cartes journalières	41'581 8'863	42'434 8'944	39'285 7'208	43'020 8'692	3.46% -1.93%	1.38% -2.82%	9.51% 20.60%
Abonnements annuels	29'841	29'044	29'417	36'115	21.02%	24.34%	22.77%
Abonnements mensuels	32'416	34'234	35'660	32'994	1.78%	-3.62%	-7.48%
Abonnements hebdomadaires	460	339	197	158	-65.73%	-53.50%	-20.02%
Autres titres de transport	11'160	12'137	17'641	11'135	-0.22%	-8.25%	-36.88%
Rabais et Bonus	-6'638	-6'175	-8'446	-6'886	3.73%	11.51%	-18.48%
Total revenus de Transports Unireso	108'820	112'012	113'754	116'535	7.09%	4.04%	2.44%
Revenus de Transports TPG	6'797	6'169	5'445	6'800	0.04%	10.23%	24.88%
Total Revenus de Transports	115'617	118'181	119'199	123'335	6.68%	4.36%	9.47%
Produits CTT & Autres	3'294	6'273	8'104	6'030	83.04%	-3.88%	-25.60%
Total Revenus de Transports	118'911	124'454	127'303	129'364	8.79%	3.95%	1.62%

DÉCOMPOSITION DES PRODUITS COMPTABILISÉS % PAR CATEGORIE

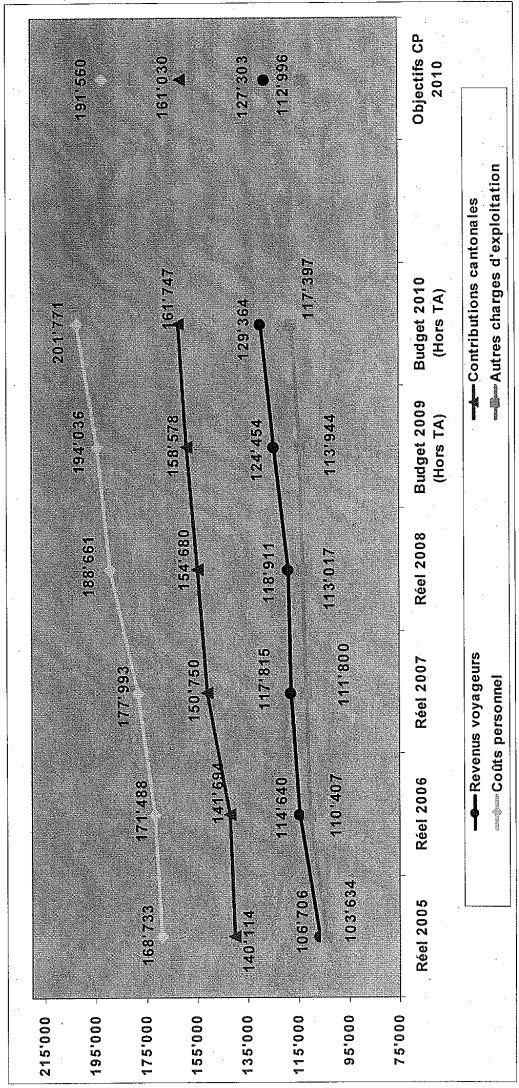
En kCHF

	Réel 31.12.2008	Budget 2009	PPF 2010	Budget 2010
Billets <i>dont cartes journalières</i>	34.97% 7.45%	34.10% 7.19%	30.86% 5.66%	33.25% 6.72%
Abonnements annuels	25.10%	23.34%	23.11%	27.92%
Abonnements mensuels	27.26%	27.51%	28.01%	25.50%
Abonnements hebdomadaires	0.39%	0.27%	0.15%	0.12%
Autres titres de transport	9.38%	9.75%	13.86%	8.61%
Rabais et Bonus	-5.58%	-4.96%	-6.63%	-5.32%
Total revenus de Transports Unireso	91.51%	90.00%	89.36%	90.08%
Revenus de Transports TPG	5.72%	4.96%	4.28%	5.26%
Total Revenus de Transports	97.23%	94.96%	93.63%	95.34%
Produits CTT & Autres	2.77%	5.04%	6.37%	4.66%
Total Revenus de Transports	100%	100%	100%	100%

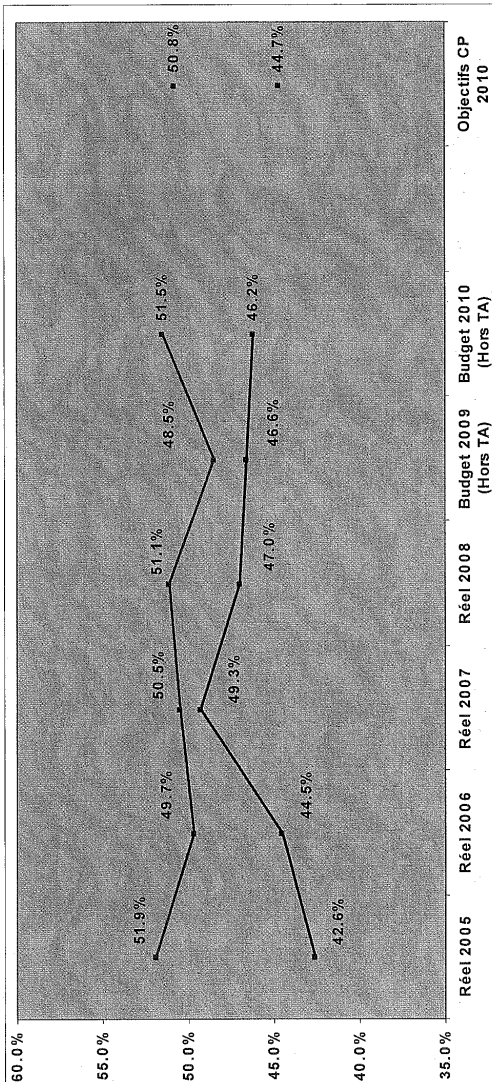
RECAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES 2008 - 2010

En kctf	Budget 2010 CP			Variations	
	Réel 31.12.2008	Budget 2009	PPF 2010 CP	Budget 2010 vs Budget 2009	Budget 2010 vs vs PFP 2010
Frais de Véhicules	30'970	31'601	25'283	-4.10%	17.47%
Frais de Bâtiments & Installations Fixes <i>(hors coût tacite d'infrastructure)</i>	4'937	5'609	4'207	19.22%	39.89%
Sous-Traitance de Transport	22'081	21'500	21'704	28.14%	30.37%
Charges d'Exploitation Diverses	27'510	26'035	23'549	-45.37%	-36.19%
dont Assurances & Franchises	1'664	2'234	2'078	19.41%	-4.37%
Etudes & Mandats	1'723	1'479	1'486	-9.65%	4.78%
Commissions et Frais de Ventas	1'329	1'635	1'590	87.88%	57.05%
Communication & Marketing	2'452	2'935	2'438	27.43%	28.17%
Travaux à Facturer	13'877	10'981	1'000	-104.96%	-168.80%
Frais Administratifs	4'013	4'281	4'377	15.01%	5.46%
Autres Charges	2'451	2'490	10'580	-21.11%	-81.72%
Total Biens & Services (hors coût tacite)	85'497	84'746	74'743	-7.71%	5.57%

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 2005 - 2010



EVOLUTION DE L'EFFICACITE 2005 - 2010



— Taux de couverture globale — Ratio de contributions cantonales sans CTI/produits (hors subventions non monétaires)

ÉVOLUTION DES CHARGES ET DE L'OFFRE 2005 - 2010

